

Les facilitateurs de l'Essonne couvrent tout le département dans la gestion des clauses d'insertion du Conseil Départemental



**ATOUT PLIE**  
2 Bis Rue Léon Blum  
91120 Palaiseau  
Tél. : 01.69.29.00.11  
Directrice : Mme Myriam LAHROUR-BA  
mail : m.lahrour-ba@atoutplie.fr



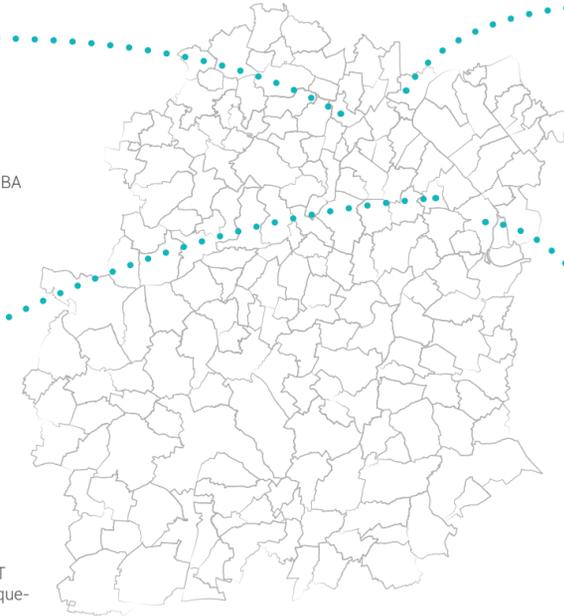
**PLIE Nord Essonne**  
64 Grande Rue  
91260 Juvisy-Sur-Orge  
Tél. : 01.69.38.71.50  
Directeur : M. Ibrahim SEYE  
mail : ibrahimaseye.plie@wanadoo.fr



**PLIE Ensemble Vers l'Emploi**  
4 bis boulevard Crété  
91100 Corbeil-Essonnes  
Tél. : 01 69 22 10 55  
Directeur : M. Djamel CHERAD  
mail : d.cherad@mive91-mldf.org



**Dynamique Emploi**  
9, cours Blaise Pascal  
91000 Evry  
Tél. : 01 60 78 91 10  
Directeur : M. Jean-Baptiste HORVAT  
mail : jean-baptiste.horvat@dynamique-emploi.fr



Les PLIE de l'ESSONNE représentent 722 463 personnes soit 60% de la population essonnoise

PERSPECTIVES 2015

Au 31 mai 2015, **106 108 heures** ont déjà été réalisées. **553 490 heures** sont inscrites dans les marchés ce qui laisse présager une bonne évolution de ce dispositif sur le département.

De grands projets sont prévus sur le territoire de l'Essonne ce qui va permettre aux clauses de se développer et d'être au centre de la gestion prévisionnelle des compétences pour les années à venir : **le tram train Massy- Evry, le grand Paris : Paris Saclay et le territoire d'Orly, le grand Stade de Rugby, le programme de rénovation urbaine 2, le pôle multimodal de Juvisy et de Massy...**

Les facilitateurs vont continuer leur travail d'harmonisation des outils et des pratiques ainsi que le travail partenarial avec les acteurs intervenant sur ce dispositif.

## TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS

**«** J'étais au chômage depuis 4 ans. J'ai occupé durant cette période des missions d'intérim dans le service de l'aide à la personne. J'ai intégré le PLIE en Mars 2013. » Ma référente est très à l'écoute et très disponible.

J'ai pu participer à une session de PAC' emploi (NDLR module de recherche d'emploi) qui a boosté ma recherche d'emploi grâce aux différents ateliers proposés, ensuite, j'ai été mise en relation avec une marraine. Ce parrainage m'a permis un suivi ainsi qu'une reprise de confiance en moi. Durant l'été 2013, j'ai été positionnée sur une offre d'emploi proposée dans le cadre des clauses sociales. Il s'agissait d'un poste administratif pour l'entreprise Besix sur le chantier de construction du centre de recherche d'EDF à Palaiseau. J'ai ensuite été recrutée et je suis toujours en poste depuis septembre 2013



»  
**Françoise**

## Thierno Ousmane

est un jeune homme de 18 ans inscrit à la Mission Intercommunale Vers l'Emploi (MIVE) de Corbeil-Essonnes depuis juin 2014. Le conseiller professionnel de la MIVE qui le suit le positionne directement sur le dispositif Avenir Jeunes (NDLR action de mobilisation sur un projet professionnel) afin qu'il soit aidé dans la construction de son projet professionnel. Il y réalise un plateau technique dans le secteur de la sécurité et valide ainsi un projet professionnel en tant qu'Agent de sécurité incendie.

Il est positionné par son conseiller sur l'information collective et les entretiens de recrutement d'octobre pour la formation CQP SSIAP 1 de l'organisme ATON FORMATION. Cette information collective a été mise en place par la référente des clauses sociales pour répondre aux besoins de la société S3M Sécurité qui détient le marché de « Prestations relatives à la sécurité des personnes et des biens pour le département de l'Essonne. Il intègre la formation pendant 2 mois à temps plein dès décembre.

Un fois cette formation validée, Thierno signe un CDI auprès de S3M Sécurité le 6 mars 2015

## TÉMOIGNAGE D'UN DONNEUR D'ORDRES

### Le Conseil Départemental de l'Essonne

Dès 2005, le Conseil départemental de l'Essonne a souhaité conditionner l'exécution d'une partie de ses commandes à l'embauche de publics en insertion. Les résultats étant peu convaincants, le département a décidé, en 2012, de rénover son dispositif d'insertion des clauses sociales dans ses marchés publics. Aussi a-t-il été défini, afin d'en assurer sa pleine efficacité, le dispositif suivant :

Une programmation semestrielle des marchés permettant aux « coordonnateurs clauses sociales » de la Direction des Finances et de la Commande Publique du Conseil départemental d'identifier les marchés dans lesquels une clause sociale sera insérée. Sont ainsi principalement clausés les marchés de travaux et services, de plus de 90 000 € et dont la durée d'exécution est supérieure à 3 ou 4 mois tels que le marché pour l'extension et la restructuration du collège Olivier de Serres à Viry-Châtillon géré par le Plie Nord-Essonnes.

- ✓ La rédaction de clauses-type pour tous les marchés clausés de la collectivité.
- 📁 La communication des DCE (dossier de consultation des entreprises) aux facilitateurs des PLIE dès le lancement de la consultation.
- 🏗️ La participation aux 1ères réunions de chantier/démarrage des « coordonnateurs clauses sociales » et des facilitateurs.
- ➔ Le suivi opérationnel des marchés assuré par ces facilitateurs, en lien permanent avec les coordonnateurs clauses sociales
- 🗣️ Des rencontres régulières sont ainsi organisées afin de présenter le bilan semestriel réalisé par le Conseil départemental et d'aborder toute question relative au dispositif (évolutions, dysfonctionnement, ...).

Depuis la relance du dispositif, 185 marchés ont ainsi été clausés et plus de 77 000 heures d'insertion ont été réalisées, soit 2 210 semaines de travail.

Le véritable enjeu se situant au niveau de la mise en œuvre effective de la clause d'insertion sociale au cours de l'exécution des marchés publics, seul un réel partenariat avec les facilitateurs des PLIE peut permettre d'aboutir à un résultat concluant.



## TÉMOIGNAGE DE L'ENTREPRISE Cofelys

Dans le cadre d'un marché public de travaux de remplacement de chaudières dans 9 collèges du département de l'Essonne, nous devons réaliser 400 heures en insertion sociale. Le CG91 nous a autorisé à déployer la clause au sein d'une équipe d'exploitation afin d'accompagner au mieux la personne en insertion dans la découverte de notre métier.

Ainsi un jeune diplômé de Bac Professionnel en recherche d'emploi a pu accompagner au quotidien un technicien expérimenté dans ses interventions en habitat collectif dans le cadre d'un CDD de 3 mois. Compte tenu du sérieux et l'implication dont il a fait part, nous avons embauché par la suite ce jeune sur une mission sur site industriel. Il appréhende ainsi le métier sur différents types de sites et poursuit sa montée en compétences.

Toute cette mise en place n'a pu se réaliser que grâce aux équipes de « Dynamique emploi » et notamment avec l'aide de la Facilitatrice clause sociale qui a su répondre précisément à notre demande en cernant parfaitement le profil recherché et le tout de façon rapide et efficace.



# CONSOLIDATION DÉPARTEMENTALE DES CLAUSES SOCIALES EN ESSONNE

## QU'EST-CE QU'UN PLIE ?

Les "Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi", créés à l'initiative des Collectivités territoriales et des Intercommunalités, présidés par leurs élus, s'inscrivent dans la stratégie territoriale pour l'insertion et l'emploi.

Ils sont des outils d'animation, de coordination, d'innovation et de mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, d'emploi et de formation sur un territoire défini, pour un public éloigné de l'emploi.

Les PLIE ont été à l'origine de l'utilisation de la commande publique comme un levier en faveur de l'insertion et de l'accès à l'emploi des personnes en difficulté au plan social et professionnel.

## QU'EST-CE QU'UN FACILITATEUR ?

Le « facilitateur » est un Assistant Maîtrise d'Ouvrage « Insertion » qui possède un rôle central dans le bon fonctionnement du dispositif de la clause sociale.

Il a pour mission d'impulser, d'accompagner, de coordonner et de suivre la mise en place de « clauses sociales » dans les marchés publics et privés afin de favoriser l'insertion et l'emploi en jouant le rôle d'interface entre les maîtres d'ouvrage, les entreprises attributaires et les acteurs de l'emploi et de l'insertion, prescripteurs des publics. Son offre de service s'oriente aussi bien auprès des maîtres d'ouvrage que des entreprises.

Le facilitateur est le gardien du sens. Il est l'animateur du guichet unique et partenarial, avec une neutralité inhérente à sa fonction.

## PLATEFORME ESSONNIENNE DE GESTION DE LA CLAUSE : UN GUICHET UNIQUE ET PARTENARIAL

Ce guichet existe à l'échelle du département essonnien afin d'harmoniser les pratiques, faciliter les parcours insertion, proposer une offre d'insertion qui tienne compte de la multiplicité des clauses.

Ce guichet amène un certain nombre de plus-values :

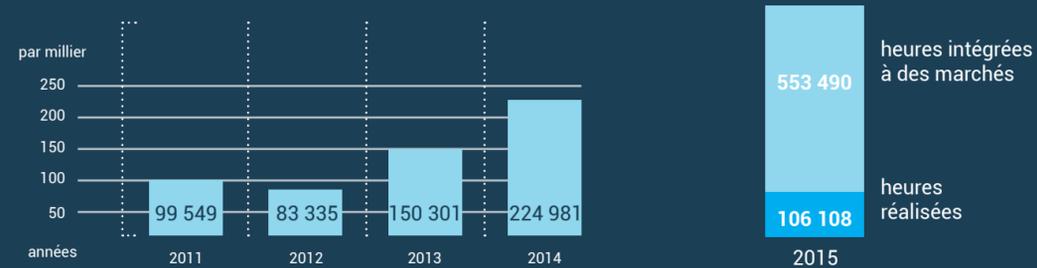
- La globalisation des heures pour les entreprises attributaires
- Un professionnel clairement identifié quel que soit le territoire
- Une démarche simplifiée pour les donneurs d'ordres
- Des expériences plus probantes et plus longues pour les bénéficiaires
- Une approche prospective des clauses sociales sur des projets de grande envergure couvrant plusieurs territoires

# L'ÉVOLUTION DE LA CLAUSE SOCIALE SUR LE TERRITOIRE ESSONNIEN

Depuis 2011, les PLIE de l'Essonne animent et mettent en œuvre le dispositif des clauses sociales.

Entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2014, 676 372 heures de travail réservées à un public rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle ont été réalisées dans le cadre des marchés incluant une clause sociale sur le territoire de l'Essonne.

## ÉVOLUTION DE LA CLAUSE SOCIALE

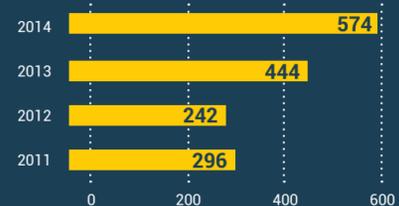


Ce dispositif progresse de manière considérable chaque année, ceci est possible car les PLIE de l'Essonne confortent leur rôle de guichet unique auprès d'un ensemble de donneurs d'ordres et confirment leur volonté de développer cette démarche auprès du plus grand nombre de maîtres d'ouvrages.

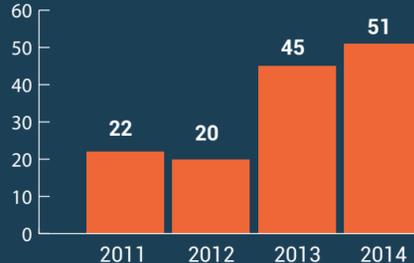
## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA CLAUSE

Le volume d'heures réalisées au titre des clauses sociales représente :

- 376 postes en Equivalent Temps Plein, 1 337 personnes ont pu en bénéficier
- 2 166 contrats de travail

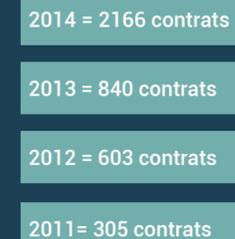


## NOMBRE DE FEMMES AYANT BÉNÉFICIÉES DES CLAUSES



La typologie des contrats varie en fonction de la modalité retenue par l'entreprise. Une même personne peut bénéficier de plusieurs contrats ce qui lui permet d'acquérir plus d'expériences.

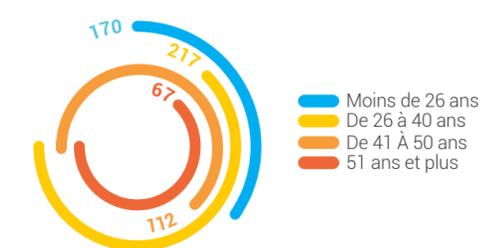
## NOMBRE DE CONTRATS



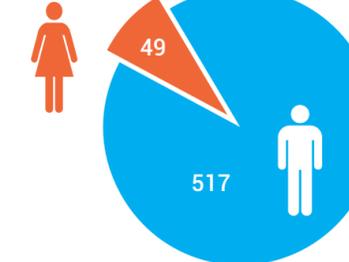
# FOCUS SUR L'ANNÉE 2014

L'ensemble des PLIE essonnien a géré pour la seule année 2014, 218 256.63 heures d'insertion. Cela a généré 832 contrats de travail et a permis à 566 personnes de travailler.

## LA RÉPARTITION PAR ÂGE



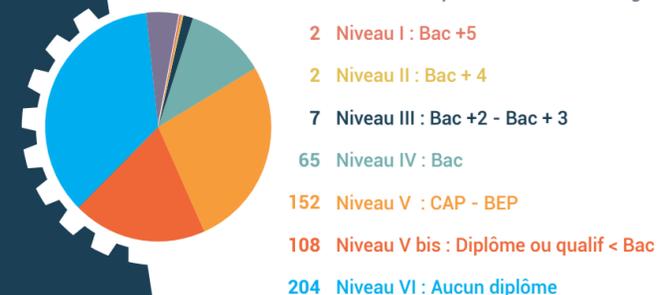
## LA RÉPARTITION PAR SEXE



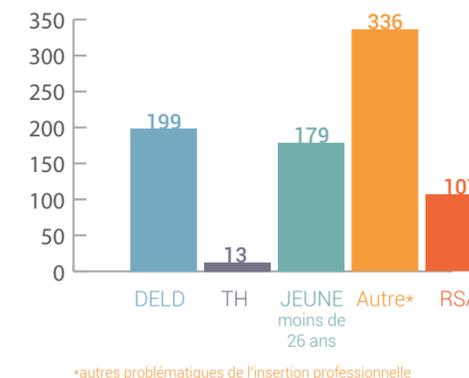
**Le secteur principal des clauses sociales est le BTP, ce qui profite en majorité aux hommes.**

L'objectif et l'enjeu de demain est la féminisation vers ces métiers du BTP et de développer les clauses sur des secteurs plus diversifiés au bénéfice des femmes et des personnes plus qualifiées.

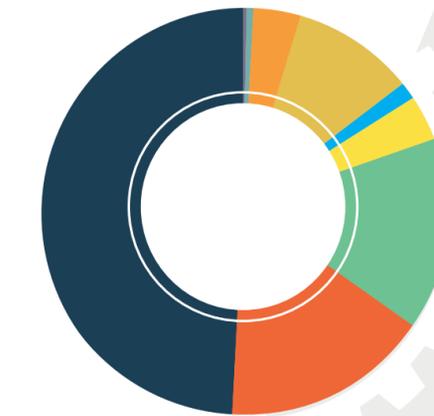
## NIVEAU DE FORMATION DES PARTICIPANTS



## LE STATUT DES BÉNÉFICIAIRES À L'ENTRÉE DU DISPOSITIF



## LES TYPES DE CONTRATS SIGNÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ESSONNIEN



## RÉPARTITION ENTRE LES MARCHÉS DE SERVICES ET LES MARCHÉS DE TRAVAUX

